

FUMONS TOUS
les meilleurs cigares
DIXIE,
CAMILLO
ET POLO



LA VIGIE

FUMONS TOUS
les meilleurs cigares
DIXIE,
CAMILLO
ET POLO

Vol. 3—No. 6—Québec, 1er Août 1908
Abonnement : \$1.00 par an. 1 cent le numéro.
Publié mercredi et samedi par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA "VIGIE"

Les réparations nécessitées par le commencement d'incendie qui avait abîmé notre atelier d'imprimerie étant complètement terminées, nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que notre journal reprendra dès la semaine prochaine son édition bi-hebdomadaire, le mercredi et le samedi.

Prophétie peu risquée

Est-il assez chanceux, sir Wilfrid ? se dit-on en ce moment, d'un bout à l'autre du pays. Voici que d'ici un an, peut-être avant bien des mois, son gouvernement se présentera devant le peuple pour lui demander un renouvellement de mandat ; et simultanément avec ces rumeurs d'élections générales, voici qu'on annonce la plus énorme récolte qu'ait jamais produite le Canada. Plus du double de ce qu'elle était en 1900. Non seulement la température s'est comportée admirablement pour les grains en général tant en qualité qu'en quantité, mais par suite de l'énorme accroissement de l'immigration dans ces dernières années, les superficies emblavées se sont proportionnellement accrues ; de sorte qu'on peut dire que, si la Providence a béni les sœurs du labour, celui-ci de son côté s'est beaucoup aidé, pour donner raison au vieux proverbe. Il y a eu heureux concours d'opérations. Dans une quinzaine de jours, les grains seront à maturité dans les plantureuses prairies de l'Ouest canadien, et l'on évalue déjà à plus de 120 millions de minots leur récolte en blé ; ce qui signifie que le Canada serrera de près, s'il ne supplante pas la République Argentine comme second pays producteur de blé d'Amérique, après les Etats-Unis.

On sait de quel heureux augure est la corne d'abondance pour un gouvernement à la veille de brigue, les suffrages populaires. Nous ne sommes pas superstitieux, mais ne pouvons empêcher les autres de l'être, et généralement, quand le peuple s'est mis en tête que tel homme est né sous une bonne étoile, ce n'est pas 120 millions de minots de blé qui l'en détacheront. Il aime à voter pour ceux que "la chance court", d'où sans doute le dicton : "Le succès engendre le succès."

Il n'y a donc pas à douter que sir Wilfrid Laurier ne soit bien accueilli dans sa prochaine tournée à travers l'Ouest canadien. En passant au milieu de ces populations

enthousiasmées de leur prospérité, il ne recueillera que des bénédictions, et ses discours tomberont certainement en bonne terre.

Une autre pensée non moins télépathique et découlant de celle qui précède, c'est que, si les libéraux sont en veine, le parti conservateur a décidément la guigne. Il manque d'hommes. Il est une question qui vient instinctivement à la pensée de l'électeur, même du tory le plus endurci : celui-ci se dit : Je ne veux pas de Laurier, mais qui mettrais-je à sa place ? Borden ? impopulaire, chef de nom seulement. Foster ? trop compromis, impossible. Tupper fils ? coulé dans sa propre province, hors concours. Personne, pas un nom couronné de quelque prestige, pas un homme digne du commandement en chef ; ce serait l'anarchie, la dissension, une nouvelle chute à courte échéance.

Voilà ce qui se pense et se dit à l'heure qu'il est, dans tout le Dominion. Il est donc peu risqué de prédire une nouvelle victoire au gouvernement Laurier le jour où il convoquera le peuple en assemblée électorale.

Nous ne conseillons tout de même pas aux libéraux de s'endormir sur leur laurier. Le parti conservateur luttera sans espoir, mais non sans acharnement ; on vient de le voir à la guerre de corsaire qu'il a livrée au gouvernement pendant la dernière session. Nous connaissons son armement, ses moyens d'attaque ; c'est un avantage dont les libéraux doivent et peuvent tirer parti. La défense devra être aussi énergique et opiniâtre que l'assaut.

Certes, le parti libéral est fort aujourd'hui, mais la frontière est d'une longueur immense, d'un océan à l'autre. Il suffirait d'un renversement de trente centés, soit trois ou quatre par province, pour tourner les tables. Cette seule pensée doit suffire pour exciter nos amis à la vigilance.

ENTRE DEUX FEUX

Que nous avons donc de misère à garder le juste milieu ! Ce n'est certainement pas un pauvre petit journal bi-hebdomadaire imprimé en langue française dans un coin de la ville de Québec qui pourra crier assez fort pour imposer silence à toute la grande presse d'Angleterre et de ses colonies éparpillées un peu par toute la surface du globe, laquelle presse est en train de proclamer que nous venons de célébrer avec pompe et enthousiasme la victoire de Wolfe.

Il avait été pourtant bien entendu dès le commencement que le tricentenaire de Québec ne devait prêter à aucun pareil anachronisme. 1908 ne pouvait, pour aucune raison au monde, être l'anniversaire de 1759. Si on se le rappelle, cela a commencé par le rapport du lieutenant-colonel Wood, confiné au théâtre de la victoire de Wolfe et à l'Armurerie Ross. Pas Wolfe, Champlain ! cria la "Vigie". Alors, on nous offrit Lévis et Ste-Foy comme fiche de consolation, sous le nom général et vague de champs de bataille de Québec. Mais autre hic : les Canadiens du pays ne veulent pas entendre parler qu'on débaptise les Plaines d'Abraham ; ils tiennent mordicus au nom, mais beaucoup moins à ce qu'il rappelle. Alors on proposa d'étendre la commémoration à toutes les batailles livrées autour de Québec depuis Montmorency jusqu'aux barricades de 1775. Encore un trompe-l'œil. Qui parle aujourd'hui du premier échec de Wolfe sur la côte de Beauport, et de Carleton ? Et à propos, que sont devenues les fameuses tablettes historiques qui devaient perpétuer ça et là, dans la ville de Québec, le souvenir des grandes étapes de la période héroïque de notre histoire ? On n'en parle plus.

Le cercle, très étroit au début, a paru s'élargir, mais pour revenir à peu près à son point de départ. Logiquement, puisqu'il s'agissait de l'anniversaire de la fondation de Québec, les Canadiens français auraient voulu s'en tenir à honorer la mémoire de Cham-

plain ; nos compatriotes de langue anglaise ont insisté pour y mêler le nom de Wolfe, et beaucoup d'impérialisme sous la forme humaine du général Roberts, dont ils ont vainement cherché à faire un des lions d'une fête où il assistait comme tout autre invité.

Le premier plan lancé par lord Grey, une extravagance on peut bien le dire aujourd'hui, est tombé de \$2,000,000 à \$500,000 ; l'Angle de la Paix lui-même a pris son envolée dans la nue de l'oubli.

Le tout se résume à l'achat de quelques propriétés privées autour du monument de Wolfe et de celui des Braves de 1760. Mais pour quoi, dira-t-on, restez-vous si froids lorsque l'Empire vous apporte ses guinées ? Entendons-nous ; nous ne sommes pas opposés à ce qu'on dépense un argent raisonnable pour marquer d'un signe quelconque le théâtre des combats de 1759 et de 1760. Qu'on en fasse une affaire "nationale", soit ; "impériale", c'est autre chose. C'est le cas de répéter le célèbre "Timeo Danaos". Et puis nous sommes pratiques. C'est précisément parce que nous tenons au progrès de notre ville que nous ne voulons pas en laisser bloquer l'expansion à l'ouest par une forêt artificielle d'un ou deux milles ; embellissement dispendieux dont l'entretien tomberait par la suite à la charge de la municipalité, à moins de rester sous les soins d'une commission étrangère, petit gouvernement d'un voisinage dangereux à côté de notre gouvernement municipal, cause perpétuelle de conflits et de chicanes.

Dans toute cette affaire, deux idées, on le voit, étaient en présence : l'une, véritablement large et nationale dans toute l'acceptation du mot, consistant à garder à la fête natale de Québec son véritable sens d'apothéose de Champlain, autour duquel toute la nation se groupait volontiers, sans arrière-pensée ; l'autre, étroite, taquine, perdue même, ne cherchant qu'à compliquer la situation en y introduisant des commémorations de victoires ou de défaites, de nature à chatouiller désagréablement l'amour-propre et les susceptibilités des races ; tendant même à nous enrober subrepticement dans un impérialisme militaire dont le peuple canadien ne veut pas. Le discours de Son Excellence le gouverneur-général au grand dîner d'Etat donné en l'honneur du Prince de Galles respirait par trop cette tendance à la Chamberlain qui même en Angleterre n'a pas eu, on le sait, le succès qu'on en attendait. Le grand mot d'Empire s'y retrouve à toutes les phrases. Il y est question de fusion des races, un bien gros mot. Heureusement, quelques instants après, sir Wilfrid Laurier, appelé à proposer la santé des colonies autonomes (self-governing), renouait délicatement les choses au point, en exprimant son entière admiration "pour la constitution britannique qui a donné à chaque partie de l'Empire son gouvernement séparé et libre", en proclamant que "le Canada est le plus libre de tous les pays du monde", en disant : "Nous reconnaissons l'autorité de la couronne britannique, mais nulle autre", et encore, parlant au nom de ses compatriotes : "Si nous sommes de loyaux sujets britanniques, il ne faut pas oublier que nous sommes les sujets français de Sa Majesté, et si nous sommes politiquement séparés de la France depuis cent cinquante ans, toutes nos sympathies vont au pays auquel nous devons notre origine."

Soit dit en passant, toujours dans le même ordre d'idées, la dernière lettre d'adieu du Prince, adressée au gouverneur-général, a moins plu que celle qu'il venait d'adresser au maire et aux citoyens de Québec. Il y est question des champs de bataille, de Wolfe et de Montcalm, sans un mot de Champlain. Le Canada tout entier, y compris M. Sam Hughes et M. McLean, est pourtant tout assis fier de Champlain que la ville de Québec.

Pas de cachotterie à faire : les fêtes de Québec ont été merveilleusement belles pour le spectateur, mais dans les coulisses il y a eu bataille entre les deux courants d'idées que nous venons d'esquisser. Tout le temps entre deux feux.

Heureusement, il y avait dans la commission nommée par le gouvernement fédéral, avec adjonction des représentants des gouvernements d'Ontario et de Québec, des hommes de tact qui ont su manœuvrer habilement entre les écueils. A ce sujet, citons ce qu'on vient de dire l'un des commissaires anglais, M. Byron E. Walker, à son retour à Toronto :

"Nous avons eu affaire à beaucoup de critique allant jusqu'au cynisme. Les gens nous croyaient embarqués en plein idéal, mais paraissaient croire que nous courions au désenchantement. Les uns à Québec trouvaient cela trop anglais, les autres du côté d'Ontario disaient que c'était trop français ; il en reste encore de ceux-là ; cependant, tout s'est passé sans anicroche. Sans doute, ça n'a pas été un succès comme foule, mais peut-être est-ce une bonne chose, car s'il était venu plus de monde, les récriminations à propos de coucher et de manger auraient pris assez de proportions pour assombrir la physionomie historique des fêtes."

Rendons aussi justice à d'autres moins en vue qui le méritent bien. Les comités locaux chargés du véritable travail d'organisation, composés de citoyens qui se sont admirablement multipliés, siégeant pour ainsi dire en permanence depuis des mois, voyant à tous les détails, payant de leur personne sans espoir de récompense, voilà probablement ceux qui ont le plus contribué à conserver à la fête son véritable caractère et à en élaguer tout ce qui aurait pu froisser de légitimes susceptibilités. Ils avaient commencé leur travail longtemps avant la création de la Commission officielle. Sans eux on aurait eu de l'anachronisme et de l'impérialisme. Ce sont eux qui, ayant été à la peine, devraient être à l'honneur. Pour les récompenser, on les a tenus dans l'ombre ; un autre, qui n'a eu qu'à dire oui ou non, qui lésinait sur \$100 quand il en fallait mille, et qui aujourd'hui passe pour s'être éreinté à la tâche, a reçu pour eux, par procuration, tous les compliments. La vieille histoire des marrons du feu et de l'escabeau qu'on repousse du pied après s'en être servi pour monter.

Est-ce à dessein que l'auteur de l'album officiel des "Pageants" a omis dans sa galerie de portraits contemporains celui du premier ministre de Québec ?

Il ne saurait invoquer pour excuse le manque d'espace, car il a intercalé dans son cahier plus d'une image non indispensable ; n'aurait-il pu enlever l'un des portraits du maire de Québec, qui y figure deux fois ?

Il nous semble que le chef du gouvernement qui venait de verser \$100,000 dans la caisse du troisième centenaire avait droit à plus d'égards.

En effet, les plus belles scènes de notre histoire, les plus instructives et les plus impressionnantes, remontent à ses origines, et comme ce sont précisément ces origines que rappelle la fondation de Québec, il convenait de ne point sortir de là. Le sentiment public dont la "Vigie" a été le premier et le plus énergique interprète, n'entendait pas badinage là-dessus, et toute tentative de déviation de cette ligne de conduite a été soigneusement écartée par le Comité des Fêtes.

Si nous tenons compte que la littérature et la photographie vont maintenant donner une réputation mondiale à cette partie de la célébration du tricentenaire de Québec, nous ne pouvons que nous réjouir du succès artistique qui a couronné nos "pageants".

C'est une colossale réclame pour notre ville. Mais nous préférons encore cette fierté nationale qu'a réveillée dans nos cœurs la vision passagère mais éblouissante de notre passé. Il en restera quelque chose de bon et de profitable.

L'excellente musique de l'Artillerie Royale de garnison de Halifax s'est fait entendre sur la Terrasse au cours des fêtes. Cela nous a rendus jaloux. Pourquoi l'Artillerie a-t-elle un corps de musique de 42 instruments à Halifax, et seulement 28 à Québec ?

SOUS L'ORME

C'est un orme de huit pouces de diamètre et de vingt-cinq pieds de hauteur que Son Altesse Royale le Prince de Galles a planté dans le parc Victoria, près de la statue de la Reine, le mardi 23 juillet 1908, en souvenir des fêtes du tricentenaire de Québec.

D'autres auraient préféré l'érable ou le chêne ; de sages raisons ont sans doute fait opter le président de la commission de la voirie municipale en faveur de l'orme. De fait, c'est un beau spécimen du genre, qui symbolise bien la nation canadienne par ses dimensions, sa force et ses promesses de longévité.

Souhaitons que l'orme du Prince reste pendant des siècles le témoin du développement progressif et normal de Québec, comme l'un des centres d'activité de la population de sang français au Canada.

Si parfois quelques esprits entreprenants veulent nous lancer dans les aventures dangereuses pour notre homogénéité nationale, gardons-nous de prêter l'oreille à leurs sollicitations ; envoyons-les nous attendre..... sous l'orme.

LES "PAGEANTS"

Les spectacles historiques n'ont pas seulement mis en relief les talents d'organisateur de M. Lascelles. Il mérite les louanges qu'on lui prodigue, mais il a la chance rare de trouver à Québec même des collaborateurs intelligents et dévoués pour lui permettre de mener à bonne fin l'œuvre difficile et complexe qu'il avait entreprise.

En d'autres termes, si M. Lascelles peut se vanter avec raison d'avoir fait grand, c'est qu'il a eu à sa disposition des éléments de premier ordre dans le personnel des dames et des messieurs de Québec qui lui ont porté un concours d'autant plus efficace qu'il a été généreux et spontané.

Disons aussi que beaucoup de figures, comme, par exemple, les Zouaves et les différentes gardes indépendantes, avaient déjà subi un entraînement précieux pour ces sortes de représentations.

L'expérience qui vient de se faire a été coûteuse, mais elle ne sera pas perdue. Un goût nouveau s'est développé dans notre population pour ces évocations du passé qu'on savait bien être glorieux, mais qu'on ne nous avait pas accoutumés à connaître avec tous les détails chevaleresques et artistiques. On en parle aujourd'hui dans les familles ; on se passionne pour notre histoire, et l'on ressent une noble fierté pour tout ce qui touche aux origines de la nation canadienne.

A ceux que hante la crainte de l'impérialisme, nous recommandons les impressions de M. Lascelles lui-même et de ses aides de langue anglaise qui tous déclarent avoir rencontré, chez les jeunes gens et les jeunes filles de langue française, de même que chez les tout petits enfants appartenant à notre nationalité, du talent, de l'endurance, de l'application, une force physique remarquable, de l'élegance, de la distinction, et surtout un orgueil caractéristique du sang, qui n'empêche pas sur les autres races, mais qui ne s'en laisse jamais imposer par elles.

Il est de notoriété publique qu'à la suite des remarques offensantes échappées à l'un de nos grands financiers canadiens-anglais, une mise en demeure formelle lui a été faite d'avoir à rétracter ses paroles, sous peine de voir, au cas de refus, tous les Canadiens-français s'abstenir de figurer dans les représentations ; des excuses complètes ont été la conséquence de cette énergique protestation.

Il reste acquis que les pageants — puisque ce mot fait aujourd'hui partie du glossaire canadien — ont été et resteront la glorification de la période française de notre histoire, non pas tant par la seule volonté de M. Lascelles que pour des raisons d'ordre esthétique et de convenance.

En effet, les plus belles scènes de notre histoire, les plus instructives et les plus impressionnantes, remontent à ses origines, et comme ce sont précisément ces origines que rappelle la fondation de Québec, il convenait de ne point sortir de là. Le sentiment public dont la "Vigie" a été le premier et le plus énergique interprète, n'entendait pas badinage là-dessus, et toute tentative de déviation de cette ligne de conduite a été soigneusement écartée par le Comité des Fêtes.

Si nous tenons compte que la littérature et la photographie vont maintenant donner une réputation mondiale à cette partie de la célébration du tricentenaire de Québec, nous ne pouvons que nous réjouir du succès artistique qui a couronné nos "pageants".

C'est une colossale réclame pour notre ville. Mais nous préférons encore cette fierté nationale qu'a réveillée dans nos cœurs la vision passagère mais éblouissante de notre passé. Il en restera quelque chose de bon et de profitable.

Protestation française

Le journal l'Événement, dans son article, la France aux fêtes du III^e centenaire, en date du 29 juillet, insulte gravement un conseiller d'Etat français envoyé par son gouvernement.

Il convient lui-même que la réception faite à notre vaillant amiral et à son état-major s'est ressentie de ce que M. Herbette en faisait partie.

Je trouve pénible qu'un journal canadien attaque le gouvernement français parce que celui-ci lui a envoyé un conseiller d'Etat qui ne lui plaît pas.

Les faits reprochés à M. Herbette remontent à 1882, alors qu'il était préfet de la Loire Inférieure ; il est toujours difficile et même quelquefois dangereux à un peuple étranger de juger les actes d'un fonctionnaire qui doit exécuter les ordres de son gouvernement.

D'autre part, en admettant que les faits reprochés à M. Herbette soient exacts, il eût été de bon goût de faire preuve d'amabilité envers lui.

En somme, c'était le membre d'une mission d'un pays de quarante millions d'âmes, et n'oubliez pas, messieurs de l'Événement, que beaucoup d'entre vous ont eu des ancêtres qui furent les nôtres.

Quant à la soi-disant "leçon" que cet excellent journal veut donner au gouvernement français en adressant un exemplaire au Président Fallières, je ne crois pas qu'elle fasse beaucoup d'effet ! La France ayant un amour-propre assez chatouilleux et n'acceptant, à tort ou à raison, de leçon de personne.

Le Président de la République française, actuellement en visite chez des souverains étrangers, aurait été heureux d'apprendre que l'accueil fait à la mission française n'avait été obscurci par aucun nuage, et il regrettera sans doute qu'on ait mêlé une question d'individualité personnelle à des souvenirs patriotiques français et canadiens.

GUSTAVE JULES-SIMON.

Avec l'adjonction de l'immense territoire d'Ungava, déjà abondamment décrit dans notre journal, Québec devient la plus vaste des provinces du Canada.

M. Borden, le chef tory, et son parti ont parlé et voté contre cet agrandissement.

C'est cela qui va rendre le parti conservateur populaire dans cette partie du pays !



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour construction" reçues au bureau des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, Ottawa, jusqu'à midi de jeudi, le 20 août 1908, pour le travail nécessaire à la construction des sections suivantes du chemin de fer Transcontinental, conformément aux plans, profils et devis des Commissaires, savoir :

- (1) District "A"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, vers le point ouest de l'entreprise de Québec, 196.38 milles à l'ouest de la culée nord du Pont de Québec (ce point étant sur la frontière, entre les districts "C" et "D"), allant vers l'ouest sur une distance d'environ 107 milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.
- (2) District "C"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, à peu près 107 milles à l'ouest de Weymouth, dans la province de Québec, allant vers l'ouest jusqu'au bout de l'entreprise de la Compagnie de chemin de fer Grand Tronc du Pacifique, une distance d'environ 114.97 milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.
- (3) Districts "D" et "E"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, étant au bout ouest de l'entreprise de Fauquier Frères pour Abitibi, dans la province d'Ontario, allant dans une direction ouest, distance d'à peu près 194.24 milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.
- (4) District "E"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires à peu près soixante milles à l'ouest de la frontière est du district "E", dans la province d'Ontario, allant à l'est jusqu'au bout de l'entreprise de Fauquier Frères, au nord du lac Népigon, une distance d'à peu près cent milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.
- (5) Districts "E" et "F"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires jusqu'au bout ouest de l'entreprise de Fauquier Frères, au nord du lac Népigon, dans la province d'Ontario, allant à l'ouest jusqu'à un point à ou près Dog Lake, une distance d'à peu près 126 milles. Date de l'achèvement, le septembre 1910.
- (6) District "F"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires à ou près de Dog Lake, dans la province d'Ontario, jusqu'à un point au ou près du mille 2.6 à l'ouest de l'endroit connu sous le nom de Peninsula crossing, par les routes alternatives telles que démontrées sur les plans, une distance d'à peu près 23.76 milles par la route du nord, et 24.13 milles par la route du sud, le choix de la route à être laissée à la décision des Commissaires. Date de l'achèvement, le septembre 1909.

On peut voir les plans, profils et devis au bureau de l'ingénieur en chef des Commissaires à Ottawa, ainsi qu'aux bureaux des ingénieurs de districts suivants, savoir : John Aylen, Ingénieur de district suppléant, North Bay, Ont. ; et T. S.

Armstrong, Népigon, Ont. ; et S.R. Poulton, St-Boniface, Manitoba.

Les personnes qui soumissionnent sont averties qu'on ne s'occupera que des soumissions qui seront faites en double copie, et sur les formules imprimées fournies par les Commissaires.

Une soumission distincte doit être faite pour chaque section.

Les soumissionnaires ne doivent aucunement se baser sur la classification ou autre renseignement donné par quelque personne de la part des commissaires ; et avant d'envoyer une soumission, les soumissionnaires doivent faire un examen soigneux des plans, profils, devis, et de lire les formules des devis, et se bien renseigner quant à la quantité et la qualité des matériaux, et la nature du travail à faire ; et ils sont censés accepter et consentir à être liés par les termes et conditions contenus dans la formule du contrat, les devis, etc., annexés à la formule de soumission.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, comme suit :

Pour la section No 1, district "C"	\$150,000
Pour la section No 2, district "C"	150,000
Pour la section No 3, districts "D" et "E"	150,000
Pour la section No 4, district "E"	150,000
Pour la section No 5, districts "E" et "F"	200,000
Pour la section No 6, district "F"	100,000

Toute personne dont la soumission aura été acceptée, dans les dix jours qui suivront l'acceptation, fournira toute autre garantie additionnelle que pourront exiger les Commissaires ; signer le contrat, les devis et autres documents qu'elle sera requise de signer avant de recevoir des devis ; et, dans tous les cas de refus ou de négligence de la part de la personne dont la soumission est acceptée de terminer et exécuter un contrat avec les dits commissaires, et de fournir la garantie additionnelle approuvée dans les dix jours après l'acceptation de la soumission, le dit chèque sera confisqué par les Commissaires comme des gages liquides pour tel et us qu'on jugera convenable, et les droits de contrat acquis par l'acceptation de la soumission seront annulés. Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions ont été acceptées seront déposés au crédit du Receveur Général du Canada comme partie de la garantie pour le fidèle accomplissement du contrat conformément à ses conditions. Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont refusées seront remis dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

On attire l'attention sur les clauses suivantes de la formule du contrat :

"Tous les artisans, journaliers ou autres personnes, employés dans la construction des ouvrages compris dans la soumission, et qui sont ou seront payés des gages égaux à ceux qui sont généralement reconnus comme gages courants payés aux ouvriers compétents dans le district dans lequel les présents travaux seront exécutés, et s'il n'y a pas dans le district de gages ainsi reconnus, les gages payés devront être raisonnables ; et au cas où il survenirait un différend quant à ce que sont les gages courants ou des gages justes et raisonnables, il en sera décidé par les Commissaires, dont la décision sera finale.

"Cette convention est sujette aux règlements actuellement en vigueur ou qui pourront en tout temps être mis en vigueur durant la construction des travaux nommés à l'entreprise par les présentes, faits en vertu de l'autorité du département du Travail, et qui sont ou seront applicables à de tels travaux." (La liste des gages minima déterminés par le dit Département fera partie du contrat).

"L'entrepreneur devra, en rapport avec tout le dit travail, en tant que possible, employer que des matériaux, machines, outillage, fournitures et matériel roulant fabriqués ou produits en Canada, pourvu qu'il puisse se procurer à des prix et conditions aussi avantageux qu'au Canada qu'ailleurs, considérant la qualité et le prix."

L'entrepreneur se conformera aux règlements contre les incendies adoptés par les Commissaires ; et aussi aux lois et règlements concernant l'incendie dans les diverses provinces où le travail est exécuté.

On se réserve le droit de rejeter une soumission quelconque ou toutes les soumissions.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.
Les Commissaires du
Chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, 18 juillet 1908.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans l'ordre des Commissaires ne seront pas payés.



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.35 h. P.M., lundi, 24 août 1908, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion ; lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour la fourniture de charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant les plans et les formules de soumissions en s'adressant à ce ministère.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèques dont on aura contracté les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Ministère des travaux publics, Secrétaire,
Ottawa, 15 juillet 1908.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune responsabilité pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

25 j—21

G. POITRAS

RELIEUR

Fabricant de livres blancs et de livres à feuilles mobiles

8, rue Collins, Haute-Ville, Québec

TELEPHONE 1735

CARTES D'AFFAIRES

Dr. L. J. Montreuil

Ex-Eleve des Hôpitaux de Paris et Berlin.
Spécialité: Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Otitis.
No. 94 RUE ST-JEAN
Heures de consultations: A.M. 10 à 12 heures
P.M. 1 à 4, et 7 à 8 heures.
Tél. 1539.

Lavigueur & Hutchison

Importateurs de Pianos, Orgues, Instruments
de Musique de toutes espèces.
Éditeurs de Musique.
Soleils représentant des célèbres Pianos
Heintzman & Co.
81-83 et 85, rue St-Jean, QUÉBEC.
Succursale: 54, rue St-Joseph.

PETER FRENCH

AVOCAT
139, rue St-Pierre, Québec.
Victoria Chambers. Tél. 727

Joseph P. TURCOTTE

AVOCAT
Etude: 230 rue St-Joseph.—Téléph. 2311
Résidence: 194 rue du Roi.

F. O. DROUIN
AVOCAT
181, RUE ST-JOSEPH
BUREAU DU JOUR ET SOIR
TÉL. 2510

TABAC Champlain

A fumer et à chiquer

ALEX. HARDY

(Pendant plusieurs années associé au chemin de fer du Lac St-Jean)

COURTIER D'IMMEUBLES ET D'ANNONCES

Agent Général à Commission

ADMINISTRATEUR DE L'Agence Foncière

FERMES CANADIENNES

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

BUREAU: Bâtisse de la Banque Hochelaga

Phone: 934 Rue St-Pierre, QUÉBEC

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD ET DE BŒUF

No. 41, Marche Champlain QUÉBEC.

Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Graisse, Beurre, Œufs, Viandes hachées, etc.

A LOUER

Le 2e étage du ST-GEORGES HALL Mesurant 85 x 35

Convient pour CLUBS ou REUNIONS de SOCIÉTÉS.

8, rue Collins, Haute-Ville

TABAC Champlain

A fumer et chiquer

M. Louis Herbette

Nous croyons la biographie suivante de M. Louis Herbette plus documentée et plus véridique que celle que la *Vérité* et l'*Action Sociale* cherchent à lui refaire au moyen de coupures de vieux journaux et de commérages à peu près de même force que les "pages inédites" de l'abbé Dumesnil où il était insinué qu'un des évêques de Québec était franc-maçon.

Nous empruntons cette intéressante notice du *Soleil*:

M. François Louis Herbette est né à Paris, le 26 novembre 1843. Ses études faites à Paris, où il se fit recevoir bachelier ès-sciences, licencié ès-lettres et licencié en droit, M. Herbette s'inscrivit au barreau de la Cour d'Appel et, sous les auspices d'Emmanuel Arago, de Jules Favre, d'Ernest Picard, etc., il se crut rapidement une place en vue parmi les jeunes adhérents du parti démocratique. En même temps, il écrivait dans la presse d'opposition à l'Empire et notamment à l'*Electeur libre*, et au *Temps*.

Membre du comité de l'Union libérale, qui soutint la candidature de Thiers (1869), M. Herbette fut poursuivi pour délit de presse et condamné à un mois de prison; son rôle actif et la publication d'une brochure de propagande républicaine qui lui est due: "Nos députés et leurs votes", causèrent ces poursuites.

Au 14 septembre 1870, M. Louis Herbette fut attaché par le gouvernement de la défense nationale au *Journal Officiel*, comme secrétaire de rédaction et, en cette qualité, se vit chargé des rapports avec les différents membres de ce gouvernement. Lors du mouvement insurrectionnel de 1871, il suivit à Versailles le pouvoir légal et conserva les mêmes fonctions; mais il les quitta, en 1874, après la chute du président Thiers. Il reprit alors sa place dans la presse, collabora au *Courrier d'Etat*, feuille hebdomadaire destinée aux conseils généraux de France; fonda deux importants recueils: le "Bulletin municipal", organe s'adressant spécialement aux communes, et le "Répertoire de l'histoire et de la politique contemporaine", revue mensuelle relatant tous les faits et documents de la vie publique et qui est encore utilement consultée. Il écrivit, en outre, à la *Cloche*, à l'*Opinion Nationale*, au *NVe siècle*, d'Edmond About, etc.

Nommé préfet du Tarn et Garonne en 1877, sous le ministère de M. Ricard, M. Louis Herbette fut révoqué au 16 mai 1877; il revint alors à Paris et fut désigné, après la dissolution de la Chambre, comme secrétaire général du "Comité des gauches du Sénat", siégeant rue Louis le Grand, à Paris, qui dirigea la résistance du parti républicain contre le gouvernement dit de l'"Ordre Moral".

A la chute du ministère de Broglie, M. Louis Herbette fut appelé à la préfecture de la Somme, d'où il passa, en 1879, à celle de la Loire Inférieure, qu'il conserva jusqu'en 1882. Sous son administration furent ouvertes plusieurs lignes importantes de chemin de fer, notamment celle du Croisic; le grand bassin de St-Nazaire se termina et fut inauguré par M. Sadi Carnot; la construction du canal maritime de l'embouchure de la Loire à Nantes et d'autres travaux se décidèrent. Cette période fut marquée par l'exécution des décrets contre les congrégations, qui, particulièrement dans cette région de la France, donna lieu à tant de difficultés.

Appelé en 1882 à la direction générale de l'administration pénitentiaire du ministère de l'Intérieur, M. Louis Herbette, à ce titre et comme commissaire du gouvernement et comme conseiller d'Etat en service extraordinaire, s'appliqua à l'amélioration de ses services. En outre des économies et des réformes qu'il s'efforça de réaliser, il prépara la loi sur la transformation des prisons de courtes peines par l'application du régime cellulaire remplaçant le régime en commun, celles sur la rélegation des récidivistes, la libération conditionnelle, etc. Avec sa collaboration eut lieu la transformation des règlements pénitentiaires élaborés par le Conseil supérieur des prisons. Il reprit et mit à jour la collection des Codes-des-Prisons.

En 1885, il fut délégué par le gouvernement français au Congrès pénitentiaire international de Rome; il prépara, l'année suivante, les travaux de la conférence de Berne pour la révision du règlement de ces congrès. Vice-président de la Commission permanente, il provoqua le choix de St-Petersbourg, en 1890, pour lieu de réunion du Congrès international pénitentiaire, et fut délégué comme l'un des présidents.

Il prononça devant l'empereur Alexandre III le discours d'ouverture, et, à cette occasion, dans les relations cordiales qui s'établirent entre les représentants des deux pays, un rôle dont l'importance put être appréciée peu après.

A Rome et à St-Petersbourg, M. Louis Herbette avait organisé une exposition française pénitentiaire, qui obtint le plus légitime succès; lors de l'Exposition universelle de 1889, il eut à préparer une section semblable et publia sur l'"Œuvre pénitentiaire" une série d'études dans le *Journal Officiel* et les *Recueils de l'Exposition*.

Avant quitté ses fonctions en 1891, M. Louis Herbette fut nommé, en remplacement de M. Léon Béquet, conseiller d'Etat en service ordinaire dans la section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes.

Membre du Comité consultatif des chemins de fer, de la Commission supérieure des Caisses d'Épargne, du comité des Travaux mixtes au ministère de la guerre et de la commission d'admission de l'Exposition de 1900, M. Louis Herbette, en outre de ces travaux, a collaboré à la "Nouvelle Revue" où il a signé d'intéressantes études historiques, et à différentes publications françaises, franco-américaines et canadiennes. On a de lui un certain nombre d'ouvrages et de brochures:

"Nos diplomates et notre diplomatie"; *Étude sur Hoche*; "Le Bonapartisme et les Bonapartistes"; "Paris en 1870-1871"; "Le 31 octobre 1870"; "notes et impressions d'un témoin"; "la journée du 4 septembre 1870"; "L'entrée des Prussiens dans Paris"; "Les vingt-cinq ans de la République 1870-1895 1896"; des études de psychologie morale, des rapports et discours sur divers ordres de questions, etc.

M. Louis Herbette a épousé, en 1877, la fille du savant chimiste Bartheswil, qui est décédée en 1877.

Commandeur de la Légion d'Honneur depuis 1887, il était aussi officier de l'Instruction publique, grand croix de Saint-Stanislas de Russie, commandeur des Saints Maurice et Lazare d'Italie, etc.

Cette biographie dont j'ai pris les éléments dans diverses publications, ne donne pas à M. Herbette le titre dont il est le plus fier: celui de "oncle des Canadiens." Le Canada est pour lui une seconde patrie; il ne fait aucune différence entre les deux pays. "Il faut clarifier notre patriotisme, s'écriait-il au dernier banquet de l'Alliance Française; à la France il faut substituer la famille française. Partout où l'on parle français, nous sommes chez nous. Tous ceux qui parlent français sont nos frères. Notre patrie est aux bords du Saint-Laurent aussi bien que sur les rives de la Seine."

Cet amour du Canada s'est affirmé chez lui par des actes. L'influence dont il dispose dans les conseils du gouvernement, il l'a mise en toutes occasions au service du Canada. Qui dira en particulier ses visites multipliées pour hâter le vote de la convention franco-canadienne? Tous les Canadiens qui frappent à sa porte sont reçus en amis, même encore, en cousins. On se sent en famille, chez lui.

M. Herbette, que certains, mal renseignés, ont représenté comme un sectaire, est au contraire un esprit large. L'amitié qui l'unit à la plupart des membres du gouvernement ne lui a rien enlevé de son indépendance. Les fonctions de l'Alliance Française lui ont permis, en de nombreuses circonstances, de venir en aide aux établissements religieux d'Orient.

Je ne dis rien de M. Herbette orateur. Les Canadiens auront, je l'espère, l'occasion de l'entendre et de l'applaudir. Ils seront, j'en suis convaincu, de l'avis de M. Henry Houssaye, directeur de l'"Agence Havas", qui disait un jour: "Je ne connais pas de charisme comparable à M. Herbette. Sa facilité de parole est prodigieuse. Par la qualité de sa phrase, la fougue de son improvisation, l'originalité de ses arguments, le pittoresque de ses images, il se classe au premier rang des orateurs modernes."

JACQUES PERICARD.

EXCURSION DES RECOLTES AU LAC ST-JEAN

POUR LES CULTIVATEURS SEULEMENT

Mardi, le 11 août 1908

DÉPART DE QUÉBEC A 9 h. m.

Prix du passage \$2.00 de QUÉBEC à ROBERVAL et retour, 2ème classe.
Prix du passage \$3.00 de QUÉBEC à ROBERVAL et retour, 1ère classe.
Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de cette excursion.

Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.
RENE DUPONT,
Agent de Colonisation,
Chemin de fer Québec & Lac St-Jean,
18-25 juillet—1-5-8 août.

TABAC Rose Quesnel

A fumer, doux et naturel

"Chez les Français du Canada"

Tel est le titre d'un livre de M. Jean Lionnet, que nous venons de recevoir.

Après une rapide lecture, nous en extrayons quelques pages tout-à-fait d'actualité en ce moment:

"La première question qu'on se pose, en arrivant à Québec, et qu'on n'ose d'abord poser qu'à soi-même, est inévitablement celle-ci: "Ces gens, qui parlent français, sont-ils des Français?"

Si l'on n'a pas assez de perspicacité—ou de renseignements antérieurs, ce qui est plus sûr que la perspicacité—pour répondre aussitôt: "Non", l'on risque de se préparer des déceptions puériles qu'aigrira peut-être une sorte de ressentiment bien injustifié. Quand on s'est trompé, on le reproche si volontiers aux autres!

Non, les Canadiens-Français ne sont pas des Français: ils sont des Canadiens-Français.

Ils n'ont et ne peuvent avoir aucune idée de réunion avec la France. Ils ont obtenu toutes les libertés nécessaires, conquis, pour ainsi dire, leur statut personnel; nul autre régime ne pourrait leur garantir une plus stable indépendance, une plus large prospérité. Enfin, ils ont vécu, depuis 1763, dans un pays neuf, selon des traditions que nous avons en partie abandonnées; plus jeunes que nous ils ressemblent pourtant plus que nous à nos aïeux. Ils ont ignoré nos révolutions, nos guerres récentes, la plupart de nos idées modernes. Ils sont eux-mêmes aujourd'hui. Et leur devoir, autant que leur droit, est de rester eux-mêmes. Ils demeurent Français si vous voulez, mais à leur manière: s'ils le devenaient à la nôtre, ils cesseraient d'être un peuple.

"Ces Canadiens-Français — et il faudrait souligner trois fois; *Canadiens*—aiment-ils la France? Oui, ils l'aiment dans le passé; ils aiment en elle le sang de leurs pères, la race qui les fait différents des Canadiens-Anglais. Mais dans le présent... Il faut distinguer. Et ne voulant pas trancher moi-même de telles questions, je citerai deux auteurs d'esprit presque opposé. C'est d'abord M. André Siegfried qui déclare: "S'il est donc vrai, profondément vrai, de dire que les Canadiens aiment la France, il faut ajouter aussitôt que la plupart d'entre eux ne peuvent admirer sans réserve la France moderne. Elle ne réalise en rien leur idéal politique et religieux; c'est d'abord essentiellement une France révolutionnaire, et ce mot sonne mal, dans un pays où la jeunesse toute entière est élevée par une Eglise qui n'a jamais connu 1789; c'est ensuite une France partiellement, largement libre pensante, et au Canada la libre pensée est l'objet d'une presque universelle réprobation; c'est enfin, aujourd'hui du moins, une France radicale, et les Canadiens sont très attachés aux principes de la conservation sociale."

C'est ensuite M. l'abbé Félix Klein qui précise ainsi la même pensée: "Ayons le courage de le dire comme nous l'avons vu de nos yeux et entendu de nos oreilles: les Canadiens s'étonnent, s'indignent, se détachent de nous... Plaise à Dieu que ces sentiments d'amertume disparaissent bientôt, eux et la cause d'où ils proviennent; mais, s'ils duraient de trop longues années, c'en serait fini de l'amour des Canadiens pour le vieux pays."

Cependant il est des Canadiens qui distinguent davantage et qui ne vont pas à l'anathème tous les Français—sauf les émigrés. Voici, par exemple, M. l'abbé Camille Roy, professeur à l'Université Laval de Québec, qui écrit à propos du poète Chapman: "M. Chapman aime la France. Et il convient de l'en remercier à une heure où un trop grand nombre des nôtres ne savent plus apercevoir que le mal que fait à notre ancienne mère patrie l'intolérance d'une politique antireligieuse et antinationale, à une heure où parmi nous des esprits, dont le regard ne porte pas au-delà de l'heure présente, verraient sans peine se rompre toutes relations intellectuelles ou cordiales avec cette France qu'il faut toujours aimer pourtant, à laquelle il faut toujours nous attacher par l'esprit et par le cœur si nous voulons rester sur ce continent les missionnaires de l'idéal traditionnel, si nous ne voulons pas nous laisser absorber tout à fait par les influences étrangères qui se substituent bien vite à l'influence française; influences nouvelles et trop exclusivement utilitaires qui déjà sont en train de déformer notre âme canadienne. C'est ignorer la France ou ne la connaître que par les dépêches des journaux que de ne pas vouloir comprendre tout ce qu'il y a encore d'éminentement fécond et sain dans sa littérature, dans ses arts, et même dans sa foi religieuse. Et ce serait compromettre le développement de notre formation intellectuelle, pour laquelle nous sommes encore trop peu outillés, que de supprimer les contacts que notre esprit doit prendre avec l'esprit français. Et ce serait volon-

tairement laisser encore se refroidir notre cœur, aujourd'hui si incliné vers l'égoïsme, que de ne vouloir pas le faire reposer souvent sur le cœur même de la vraie France."

Divisé d'un côté par l'île d'Orléans et tournant de l'autre, le St-Laurent, triple ainsi, offre l'aspect de trois bras de mer (3). Au fond, la chaîne des Laurentides monte et descend, légère et ineffable, dans les brumes d'été dont ses cimes émergent comme des îles d'un lac. Le St-Laurent, les montagnes, le ciel tout est bleu, mais de bleus divers, qui se foncent ici, là-bas s'éclaircissent, qui enfin, vers l'horizon, symbolisent le rêve, se fondent en une nuance unique, fluide, quasi immatérielle—aussi vague que le rêve même. Et ils donnent à ce paysage démesuré d'Amérique une grâce comparable à celle de nos plus tendres contrées. La lumière qui l'éclaire ou, mieux, qui le pénètre, a la pureté et l'intensité de la lumière méridionale. Oui, ce soleil-là, je l'ai vu sur l'étang de Berne—ou, en Orient, sur la baie de St-Jean-d'Acre. Mais il caresse un monde jeune, aux contours moins durs, aux champs rieurs; un monde que l'on croirait à peine sorti de l'océan primitif et tout frais encore du dernier reflux.

Nous tournons maintenant autour de la citadelle et nous regardons du côté du sud. Avec leurs lignes hésitantes dans la vapeur du lointain, voici les Appalaches. Étendue qu'on ne peut plus mesurer du regard! Invariables distances! Elles semblent, ces Appalaches, ainsi que le mont de Moab par delà le désert de Juda et la mer Morte, clore le seuil d'un nouvel univers... Univers desséché en Arabie Pétrée, où errent seuls les Bédouins féroces; univers tumultueusement vivant aux Etats-Unis!

L'air, comme enivré de ne rencontrer nul obstacle en ces espaces faits exprès pour qu'il s'y joue, nous assaille follement et nous repousse, nous renverse presque...

Et la ville?... Distrait pour le panorama trop grand, je ne l'ai pas vue... Retournons vers elle.

Singulièrement mouvementée, elle monte par bonds vers la citadelle; elle s'étend, plus calme, sur une partie de ce vaste plateau si proprement appelé la *plaine d'Abraham*; elle se repose enfin le long du fleuve. Par l'architecture, elle est européenne. Mais les murs en briques peintes des maisons et leurs toits en toile peinte ne montrent rien que je ne sois pas en France. Partout des tours ou des flèches jaillissent; les Québécois, qui ont toujours des montagnes sous les yeux, ont voulu que leurs monuments s'élevassent comme elles vers le ciel. En cet élan unanime, le parlement paraît même dépasser les églises.

Nous descendons jusqu'à la promenade, jusqu'à la large promenade où l'on marche sur des planches sonores. Le Château-Frontenac, luxueux hôtel du Pacifique Canadien qui se donne des airs de forteresse du moyen âge, dresse à l'un des bouts sa silhouette amusante. Un peu plus bas, c'est la statue de Champlain, faite en France par un sculpteur français. Même le socle est en pierre française. Mais, sous un nouveau climat, cette pierre s'altère... Bon sujet de méditation pour certains novateurs impatients! Il y a bien des choses—et bien des idées—qui ne sont pas des articles d'exportation.

En flânant, on admire à loisir le fleuve et les Laurentides; on respire abondamment comme au bord de la mer et l'on éprouve la même sensation de vivifiant bien-être.

Il en est ainsi dans toute la ville haute. On s'y croirait en bateau—ou même en ballon. L'atmosphère n'est pas celle des cités ordinaires; il faut gagner le port pour se sentir rentré dans la vie commune, revenu à quelque Havre moins vaste, mais d'une semblable activité commerciale. Au pied de la citadelle et au niveau du Château-Frontenac, on plane.

On n'y conçoit qu'une existence de paix physique et intellectuelle, magnifiée par des pensées larges comme les horizons. Si Amérique signifie industries fiévreuses, génie des entreprises matérielles, monomanie du gain, combien peu américain est donc ce Québec supérieur! Ah! restons-y le plus longtemps possible: l'âme française formule ici le vœu de saint Pierre au Thabor.

La Cité de Trois-Rivières Incendrée, Reconstituée dans

L'ALBUM ILLUSTRÉ

— DE LA —

Cité de Trois-Rivières

A VENDRE

Un lot de 300 ALBUMS, les seuls qui restent—40 vues de la partie incendiée—avec notes historiques, etc., etc. Bonne Affaire pour les marchands de journaux de Québec à l'occasion des fêtes du tricentenaire, bonnes conditions pour l'achat complet.

S'adresser au Bureau de "La Vigie" 8 rue Collins, Québec.

ELZ. FORTIER & CIE

Fabricants d'Eaux Gazeuses

123, rue St-Dominique

LES EAUX GAZEUSES DE CETTE MAISON SONT A BON ENDROIT RECHERCHÉES

SI VOUS N'ÊTES DÉJÀ NOTRE CLIENT, DEVENEZ-LE.



GRANDE VENTE DE PIANOS

DE HAUTE QUALITÉ

A GRANDE REDUCTION



NOUS avons décidé de faire de grandes améliorations et d'agrandir considérablement notre magasin de la rue Saint-Jean. L'augmentation toujours croissante de notre commerce, comme est grandissement, et nous obligé d'ajouter à notre magasin les deux étages supérieurs.

Vu les travaux qu'occasionnent ces améliorations, nous offrons à d'immenses réductions tout notre stock, constant au-delà de 75 magnifiques pianos Heintzman & Co., Steinway, Kransh & Bach, Karm & Co., Mendelssohn, Autoplano Pianolas, Angouls, etc.

Aussi, un grand nombre de Pianos et Harmoniums d'occasion. Termes de paiement des plus faciles. Une visite est sollicitée.

Magasin ouvert tous les soirs.

LAVIGUEUR & HUTCHISON

81-83 et 85 RUE ST-JEAN

Fondée en 1876 Téléphone 2224

Charles Vezina

ENTREPRENEUR

Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.

PRIX TRES MODERES

117-119 DU POST, QUÉBEC, ATELIER, 124 DU ROI

PROTEAU & CARRIGNAN

BRASSEURS

Bière et Porter

DE PREMIERE QUALITE

263-271, rue Saint-Paul, QUÉBEC

TELEPHONE 853.

BOISSON NOUVELLE Non alcoolique, Rafraichissante et Bienfaisante.



Boisson Mousseuse et Pétillante

RECOMMANDÉE POUR LA GOUTTE ET LE RHUMATISME

GARANTIE QU'ELLE EST COMPOSÉE DE JUS DE LIMON ET DE LITHINE "LITHIA"

DUPLICATA DU CHAMPAGNE

M. TIMMONS & SON

QUÉBEC

TABAC

Champlain Rose Quesnel

A FUMER ET A CHIQUER

A fumer, doux et naturel

E. ROUMILHAC
 TELEPHONE 1146
48 et 50 Côte du Palais, Québec
 IMPORTATEUR DE
 Vins, Liqueurs et Spiritueux,
 Conserves Alimentaires Françaises,
 Huile d'Olive, etc.,
 Fromage Roquefort, 35c. la livre par
 meule d'à peu près 4 lbs.
 Fromage Camembert Français,
 — ETC., ETC. —

TAPISSERIES
 Et décorations murales de tout genre - - -
 Le public est invité à venir voir le variété extraordinaire de notre assortiment qui n'est surpassé par personne
Marier & Tremblay
 PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS
 Coin des rues Desfossés et du Pont, QUEBEC



Garanti par le Gouvernement Canadien
FABRIQUE PAR E. W. PARKER
 DISTILLATEUR - - MONTREAL
Parker's STANDARD Whisky Blanc
 LE PLUS PUR ET LE MOINS COLORE DES SPIRITUEUX.
GILLESPIES & CO., Seuls agents
 12, rue St-Sacrement, Montréal.
 Il a passé deux ans en entrepot

Quebec (Railway Light and Power Co.)
 Horaire Eté 1908
 LE ET APRES LUNDI LE 1er JUIN 1908, les trains circuleront comme suit:
 Entre Québec et les Chutes Montmorency.
 LA SEMAINE
 Départ de Québec pour les Chutes Montmorency toutes les 30 minutes de 5.30 A.M. à 11.00 P.M., et trains additionnels à 7.40 A.M. 6.20, 6.20, 7.15 et 10.15 (le samedi 10.45 P.M.).
 Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.41, 9.09, 9.39, 10.09, 10.39, 11.09, 11.39, A.M. 12.09, 12.39 P.M., et toutes les 30 minutes, de 1.30 P.M. à 11.30 P.M. Tous les quarts d'heure le dimanche après-midi.
 Entre Québec et Ste-Anne de Beauré.
 LA SEMAINE
 Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauré, avec arrêt aux Chutes Montmorency, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A.M. 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 P.M., 10.15 P.M., excepté le samedi et (10.45 P.M. le samedi seulement).
 Départ de Ste-Anne de Beauré pour Québec avec arrêt aux Chutes Montmorency, 6.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A.M., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 et 10.15 P.M.
 LE DIMANCHE
 Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauré, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 A.M., 1.45, 2.15, 3.15, 6.15, 7.15 et 10.15 P.M.
 Départ de Ste-Anne de Beauré pour Québec, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.30 A.M., 12.00, midi) 1.00, 1.00, 4.30, 5.15, 6.00 et 10.15 P.M.
 Entre Québec, Beauré et St-Jochim.
 JOURS DE SEMAINE
 Départ de Québec pour Beauré, 8.30, 11.30 A.M. 2.15, 5.15 et 7.15 P.M.
 Départ de Québec pour St-Jochim 8.30, 11.30 A.M. 2.15 et 5.15 P.M.
 Départ de Beauré pour Québec, 7.23, 10.23 A.M. 1.08, 4.08, 7.08, et 10.08 P.M.
 Départ de St-Jochim pour Québec, 7.15, 10.15 A.M. 1.00, 4.00 et 6.55 P.M.
 LE DIMANCHE
 Départ de Québec pour Beauré, 6.30, 8.00 A.M. 1.45 et 7.15 P.M.
 Départ de Québec pour St-Jochim 6.30 A.M., 1.45 P.M.
 Départ de Beauré pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. 5.08 et 10.8 P.M.
 Départ de St-Jochim pour Québec 7.50 A.M. et 5.00 P.M.
 Un char électrique font recouvrement à la Jonction Mastai avec tous les trains, pour les passagers allant au recouvrement du sanatorium Mastai, Asie, etc., sans aller et retour.
 Express pour petits paquets, boîtes, viandes, etc., sur tous les trains. Prix 5c et plus, suivant le poids.
 Pour information, s'adresser au Surintendant A. EVERELLI, EDW. A. EVANS Surintendant. Génral Général

Archer & Co.
 MARCHAND DE
BOIS et CHARBON
 138-140, rue St-André
 Téléphone 646

Téléphone No. 32
BOSWELL & BROTHER LTD
 Bière et Porter
 90-118, RUE SAINT-VALLIER, :: QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie Ltee
 MANUFACTURIERS
 de
 Fournaises et Poeles
 387, RUE ST-PAUL
 Montréal

LA REGION DU LAC ST-JEAN CANADA
 20,000,000
 acres d'excellentes terres de blé 620 L'ACRE
 UN PAYS ABONDANT EN EXCELLENTE EAU
 A 100 MILLES
 Surtout de blé et de toutes sortes de produits de mer de l'Amérique
 UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
 DE POUVOIRS D'EAU
 COMMUNICATIONS FACILES
 RENE DUPOINT, Directeur de Colonisation
 100, rue St-Jean, Québec, Canada.

THE CANADIAN SHOE MACHINERY CO., Ltd.
ERNEST CARON
 Directeur-Administrateur
 Fabrique de Machines à cheville, à visser (Standard), "Sluggers, Loose Nailers, Heeler" et autres machines spéciales.
308 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
 Prompte attention à toutes commandes et réparations.
 PHONE 2335
 Ouvrage d'Actualité
LA PRISE DE QUEBEC
 TRADUIT DES OEUVRES DE FRANCIS PARKMAN — PAR — ULRIC BARTHE
 Un beau volume, avec illustrations de prix
 En librairie : Broché \$1

CHAMPLAIN
TABAC a FUMER ET CHIQUER
CONSERVEZ LES COUPONS
ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

Feuilleton littéraire de la Vigie
LES VOYAGES
 Faits au grand fleuve St-Laurent
 PAR LE
 Sieur DE CHAMPLAIN, capitaine ordinaire pour le Roi en la marine depuis l'année 1603 jusque en 1609.
 No. 35 (Suite)
 Tous ces peuples sont d'une humeur assez joyeuse; ils rient le plus souvent; toutefois ils parlent fort posément, comme se voulant bien faire entendre, et s'arrêtent aussitôt, en songeant un grand espace de temps, puis reprennent leur discours. Ils usent bien souvent de cette façon de faire dans leurs harangues au conseil, où il n'y a que les anciens; les femmes et enfants n'y assistent point.
 Tous ces peuples pâtissent tant quelquefois qu'ils sont presque contraints de se manger les uns les autres, car les animaux et gibiers de quoi ils vivent se retirent aux pays plus chauds à cause des froids et neiges.
 Ce sont la plus part gens sans loi, selon que j'ai pu voir et m'informer du grand Sagamo, lequel me dit qu'ils croyaient qu'il y avait un Dieu, qui a créé toutes choses. Et lors je lui dis: "Puisqu'ils croyaient en un seul Dieu, comment est-ce qu'il les avait mis au monde et d'où ils étaient venus?" Il me répondit: "Après que Dieu eût fait toutes choses il prit quantité de flèches, et les mit en terre; d'où il sortit hommes et femmes qui ont multiplié au monde jusqu'à présent, et sont venus de cette façon." Je lui répondis que ce qu'il disait était faux; mais que véritablement il y avait un seul Dieu, qui avait créé toutes choses en la terre et aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites sans qu'il y eut personne qui gouverna en ce bas monde, il prit du limon de la terre, et en créa Adam notre premier père. Comme Adam dormait, Dieu lui prit une côte et en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, et que c'était la vérité, qu'eux et nous, étions venus de cette façon, et non de flèches. Il me dit qu'il admettait

plutôt ce que je disais que ce qu'il me disait. Je lui demandai aussi s'ils ne croyaient point qu'il y eut autre qu'un seul Dieu. Il me dit que leur croyance était qu'il y avait un Dieu, un Fils, une Mère et le Soleil, néanmoins que Dieu était pardessus tous, mais que le Fils était bon, et le Soleil, à cause du bien qu'ils recevaient; mais la mère ne valait rien et les mangeait, et que le Père n'était pas trop bon. Je lui remontrai son erreur selon notre foi, en quoi il ajouta quelque peu de créance. Je lui demandai, s'il n'avait point vu ou entendu dire par ses ancêtres que Dieu fut venu au monde. Il me dit qu'il ne l'avait point vu; mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allèrent vers le soleil couchant, qui rencontrèrent Dieu, qui leur demanda: "Où allez-vous?" Ils dirent: "Nous allons chercher notre vie." Dieu leur répondit: "Vous la trouverez ici." Ils passèrent sans faire état de ce que Dieu leur avait dit; lequel prit une pierre et en toucha deux qui furent transformés en pierre, et dit de rechef aux 3 autres: "Où allez-vous?" Et ils répondirent comme à la première fois; et Dieu leur dit de rechef: "Ne passez plus outre; vous la trouverez ici." Et voyant qu'il ne leur venait rien ils passèrent outre; et Dieu prit 2 bâtons, et il en toucha les 2 premiers, qui furent transformés en bâtons, et le cinquième s'arrêta, ne voulant plus passer outre. Et Dieu lui demanda de rechef: "Où vas-tu?" "Je viens chercher ma vie." "Demeure, et tu la trouveras." Il demeura, et Dieu lui donna de la viande, et en mangea. Après avoir fait bonne chère, il retourna avec les autres sauvages, et leur raconta tout ce que dessus.
 Il me dit aussi qu'une autre fois il y avait un homme qui avait quantité de tabac, et que Dieu vint à cet homme, et lui demanda où était son pétunoir (pipe); l'homme prit son pétunoir et le donna à Dieu, qui péta beaucoup. Après avoir bien pétné Dieu rompit le dit pétunoir en plusieurs pièces, et l'homme lui demanda: "Pourquoi as-tu rompu mon pétunoir? Tu vois bien que je n'en ai point d'autre." Et Dieu en prit un qu'il avait, et le lui donna, lui disant: "En voilà un que je te donne, porte-le à ton grand Sagamo; qu'il le garde, et s'il le garde bien il ne manquera pas de choses quelconques, ni tous ses compagnons." Le dit homme prit le pétunoir, qu'il donna à son grand Sagamo; lequel tandis qu'il l'eut, les sauvages ne manquèrent de rien; mais depuis, le dit Sagamo avait perdu ce pétunoir, qui est l'occa-

sion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Je lui demandai s'il croyait tout cela; il me dit que oui et que c'était vérité. Or je crois que voilà pourquoi ils disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je lui répliquai et lui dis: "Que Dieu était tout bon, et que sans doute c'était le diable qui s'était montré à ces hommes-là, et que s'ils croyaient comme nous en Dieu, ils ne manqueraient pas de ce qu'ils avaient besoin; que le soleil qu'ils voyaient, la lune et les étoiles, avaient été créés par ce grand Dieu, qui, par sa bonté, nous avait envoyé son fils, lequel conçu du St-Esprit, prit chair humaine dans le sein virginal de la Vierge Marie, ayant été 33 ans sur la terre, faisant une infinité de miracles, ressuscitant les morts, guérissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son Père pour le servir, honorer et adorer, à répandre son sang et à souffrir passion et mort pour nous et pour nos péchés, et racheté le genre humain, ayant été enseveli, est ressuscité, descendu aux enfers, et monté au ciel, où il est assis à la droite de son Père. Que c'était là la croyance de tous les chrétiens qui croient au Père, au Fils et au St-Esprit, qui ne sont pourtant 3 dieux, mais un même et seul Dieu, et une trinité en laquelle il n'y a point de plus tôt ni d'après, rien de plus grand ni de plus petit; que la Vierge Marie, mère du Fils de Dieu, et tous les hommes et femmes qui ont vécu en ce monde faisant les commandements de Dieu ont fait des miracles et sont saints au ciel en son paradis, prient tous pour nous, cette grande Majesté Divine de nous pardonner nos fautes et nos péchés que nous faisons contre sa loi et ses commandements. Et ainsi, par les prières des saints au ciel et par nos prières que nous faisons à la Divine Majesté, il nous donne ce dont nous avons besoin, et le diable n'a nulle puissance sur nous, et ne peut faire de mal; que s'ils avaient cette croyance, ils seraient comme nous, que le diable ne leur pourrait plus faire de mal et qu'ils ne manqueraient jamais de ce dont ils avaient besoin.
 Alors le dit Sagamo me dit qu'il admettait ce que je disais. Je lui demandai de quelle cérémonie ils usaient pour prier Dieu? Il me dit qu'ils n'avaient point de cérémonies et que chacun priait en son cœur comme il voulait. Voilà pourquoi je crois qu'il n'y a aucune loi parmi eux, ne savent pas ce que c'est que prier et adorer Dieu, et vivent la plupart comme bêtes brutes, et je crois que prompte-

(A continuer)

Le Transcontinental

Une grande amélioration

Les Commissaires du chemin de fer Transcontinental invitent les entrepreneurs à soumissionner d'ici au 20 août courant pour plus de 60 milles de terrassement et voie ferrée.

Ce sont les derniers tronçons à mettre sous contrat sur l'entier parcours du Transcontinental entre Winnipeg et Moncton, et le tout devra être terminé le 31 décembre 1910 au plus tard.

C'est ce qu'on appelle aller rondement en besogne. Les citoyens de Québec ont des raisons toutes particulières d'en être fiers, puisque c'est un des leurs qui a la direction-chef de cette immense entreprise.

Il est dignement secondé par ses collègues M. McIsaac, Young et Reed. On se rappelle que dans le cours de la dernière session fédérale la Commission a trouvé une magnifique occasion de prouver qu'elle fait noblement son devoir.

Ce n'est pas chose commode de reconstituer au naturel ce qui se faisait il y a trois ou quatre cents ans.

Dans l'une des scènes de ce temps-là jouées sur le théâtre en plein air des Plaines, l'un des sauvages chargés d'allumer le feu de son wigwam, au lieu de battre le briquet, frotte consciencieusement sur sa culotte de peau une allumette chimique "Eddy".

Mais Milton n'a-t-il pas fait tirer du canon aux anges dans le ciel ?

Côté artistique

Un critique d'art serait assez embarrassé de dire ce qu'il a trouvé de plus esthétique dans les fêtes de Québec. Trop de belles choses à la fois troublent la vue.

Contentons-nous de trois. Nous mettrions en premier lieu les tableaux vivants historiques; en second, la musique; en troisième, les illuminations.

Les "pageants" étaient un poème épique; les concerts, des tours de force; l'illumination, une féerie.

Il fallait un Joseph Vézina pour conduire à la victoire une légion de 500 exécutants à travers la brillante partition de Félicien David. Toutes nos félicitations à la Société symphonique et aux maîtrises de Québec, ainsi qu'aux artistes étrangers qui ont pris part à ces mémorables concerts.

Quant à la dépense d'électricité, elle a été fabuleuse: la Haute-Ville n'était qu'un feu de la Terrasse au Parlement, en passant par les splendides tricolors du Séminaire, de la Basilique et de l'Hôtel-de-Ville. La palme revient sans conteste au gouvernement; le Palais Législatif et ses abords étaient un rêve; le pavillon monoptère qui décore le rond-point des avenues est à lui seul une merveille d'architecture, qui devrait rester.

Vous savez, messieurs les commissaires des champs de bataille, s'il en reste, il ne faut pas vous gêner. Le Musée national était sur le programme, et les trésors artistiques de l'Université Laval, si savamment décrits par Purvis J. Carter, méritent d'être conservés pour la postérité.

Les nombreux amis de M. J. E. Caron, excellent député de l'Islet, ont appris avec chagrin le triste accident qui lui est arrivé ces jours derniers. En sautant d'un train en mouvement, il a eu le pied pris et écrasé entre les rails, et l'amputation a été jugée nécessaire. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Vous venez me parler d'Anti-

L'hon. M. Brodeur est allé, cette semaine, avec quelques officiers, visiter les travaux d'approfondissement du canal en bas de Québec. Le creusement du canal de Beaujeu, près de l'Île aux Grues, à une profondeur de 30 et bientôt de 40 pieds à mer basse, est une autre de ces améliorations dues au gouvernement Laurier, et qui assurent la suprématie au St-Laurent.

Au cours de cette intéressante croisière, le gouvernement a été complimenté par M. Hethrington pour la Chambre de Commerce, par MM. Hugh A. Allan, Wm. Macpherson, l'hon. sénateur Choquette, l'hon. J. C. Kaine, MM. L. A. Carrier, M. P., Geo. Parent, M. P., M. L. E. Geoffrion, etc.

M. Parent, député de Montmorency, a dans son discours touché une note très juste et très pratique. Appelé à proposer la santé de la presse, M. Parent, après quelques éloges aux journalistes, saisit l'occasion de dire une bonne parole en faveur des pilotes. Pour assurer, dit-il, une navigation absolument sûre, il faudrait obliger les charbonniers de la Nouvelle-Ecosse au pilotage compulsif. Les pilotes ont fait une étude spéciale du fleuve St-Laurent: ils passent chaque année des examens sévères sous le contrôle du gouvernement, et personne plus qu'eux n'est qualifié pour conduire à bon port le plus gros vaisseau.

Les charbonniers sont des vaisseaux de fort tonnage conduits souvent par des étrangers de Norvège qui connaissent peu ou point notre fleuve: ils sont donc moins compétents que nos pilotes. Que le gouvernement place ces vaisseaux dans la catégorie des transatlantiques qui prennent pilotes, et nous n'entendrons plus parler d'accidents entre la Pointe au Père et Québec.

Sir John George Garneau, K. B., est fait chevalier de la légion d'honneur par un gouvernement impie, juif, franc-maçon, croche-teur, etc.

Le "Nouveau Trois-Rivières"

Tel est le titre bien approprié du journal que M. J. B. Meilleur Barthe vient de lancer au lendemain de la conflagration qui a détruit la partie commerciale de la vieille cité de Lavolette.

Le caractère éminemment pratique de sa rédaction lui assure une longue vie. Il se donne pour mission d'aider ses concitoyens à relever la ville de ses cendres; c'est dans des circonstances comme celle-ci qu'un journal est nécessaire et peut rendre d'inappréciables services. Nos meilleurs souhaits.

Nous reproduisons dans notre prochain numéro un excellent article du confrère décontenancé comme mauvaise action au point de vue civique le projet de contestation de l'élection de M. J. A. Tessier.

S. A. R. le Prince de Galles avant exprimé le désir de voir les "pageants" cinématographiés, lord Grey propose de reproduire la scène de Wolfe et Montcalm.

Pourquoi toujours 1759 au lieu de 1698? Pour faire croire au monde entier que nous venons de célébrer une victoire anglaise? Allons donc, s'il faut mettre quelque chose en vues animées qui feront le tour des théâtres du globe, prenons la scène de Champlain à la cour de Henri IV, avec la divine pavana. Respect à l'histoire!

M. COMETTANT A MONTREAL

Nous découpons de la "Patrie" cette chronique très parisienne, consacrée à un parisien pur-sang: "Bien découplé, sec et précis, les mains actives, les cheveux en brosse et la moustache d'un officier de cavalerie française, le regard tout de lumière au-dessus d'un bec d'aigle, ainsi se présente M. L. O. Comettant, ancien gouverneur de l'Île d'Anticosti pour le compte de M. Menier.

Et, aussitôt rejoint par nous, tandis que nous nous excusons de mêler à ses très simples vacances le souci d'un interview, M. Comettant hausse gentiment les épaules et déclare: —Il n'y a que les dyspeptiques qui ne sont pas accueillants. Puis devant nos questions: —Vous venez me parler d'Anti-

costi, hein?.....Mais je n'en connais plus rien, rien, absolument rien.....J'y suis resté huit ans: un ingénieur, ancien élève de l'École Centrale, m'y a succédé et a quitté la place dix-huit mois plus tard.... Et voilà tout!

—Regrettez-vous le temps de votre règne ? —Parbleu !.....c'est-à-dire que je regrette une période de ma vie où j'étais plus jeune...au moment où j'avais plein pouvoir pour faire un pays."

Le regard de l'ancien gouverneur s'illumine, et l'on comprend avec quelle poigne ce chef, qui est un homme, devait travailler une pâte neuve.

—Anticosti a-t-il un avenir? reprenons-nous. —Superbe! Des possibilités admirables, que M. Menier réalisera quand il le voudra. Mais vous n'ignorez pas que mon ancien patron n'est pas précisément dans le besoin.....En particulier, il possède 2,500,000 acres de bois de pulpe, or la corde de ce bois se vend 7 dollars actuellement, sur le marché de New-York.....Je ne parle pas de l'élevage, des fourrures, des grains.....Et dire que cette merveille n'a coûté que \$160,000 à son propriétaire actuel!

—A-t-on conservé votre organisation ? —Je le suppose...De mon temps, il n'y avait que des salariés, et je ne crois pas que depuis, M. Menier ait permis de faire fructifier dans l'île un capital quelconque. —Quelle est la superficie d'Anticosti ? —Deux fois celle de l'Île du Prince-Edouard.

Nous prions M. Comettant de se rémemorer quelque moment historique de son règne.

—Mais précisément, s'exclame-t-il, j'ai eu le plaisir de recevoir à bas l'hon. M. I. Tarte et une partie de sa famille. C'était à un moment où, jusqu'à l'embarcadere, nous devions tracer des tranchées dans la neige: ah! malgré que Anticosti jouisse du régime marin, il y a des hivers rudes et prolongés.

Un instant M. Comettant évoque le passé blanc de frimas et un autre souvenir lui revient: —Nous étions lâches, ma femme, mes filles, et moi-même à l'heure de Fachoda.....On respire mieux depuis l'entente cordiale.

Et, avec un sourire moqueur: —D'ailleurs, nous avions installé un superbe mâit de pavillon, et nous possédions un vieux canon, dont personne n'a jamais pu dire s'il était anglais ou français!

—Oserais-je vous demander quelle était votre business avant Anticosti, et quel il est depuis votre retour en France ? —Avant de venir à Anticosti, j'étais commissaire de la Compagnie générale Transatlantique, à bord de la "Champagne". Maintenant, je réside à Paris, où je suis directeur de la société anonyme la "Nigrum", qui s'occupe de fabriquer les produits d'entretien, c'est-à-dire l'encastique, les pâtes à reluire, peaux de polissage, etc.

Mais nous savons que M. Comettant n'est pas revenu au Canada pour parler affaires. C'est un grand-père et non un industriel que nous avons devant nous. En effet, l'une des filles de l'ancien gouverneur a épousé M. J. H. Paquet, trésorier du Pont de Québec et habitant cette ville avec 3 enfants. Ce sont eux que M. Comettant va visiter.

Rappelons, à propos de cette belle famille, que le père de M. Comettant fut un musicien célèbre et un écrivain remarquable, dont les principales études ont été consacrées au "Nouveau-Monde". Il a tenu, de longues années durant, le feuilleton musical du "Siècle" à Paris. Sa puissance de travail était prodigieuse, et il mourut en 1898, adicé depuis quelques heures seulement, et dictant à sa femme, avec le soin de la ponctuation; le dernier mot qu'il prononça fut: "Un point".

Notre interlocuteur s'attendrit tandis que nous évoquons cette noble mémoire. Mais, se ressaisissant, et reportant son oeil énergique sur le présent, il nous congédie, avec ces paroles: —Dites bien, surtout, combien je suis touché de l'accueil que, après cinq ans, m'ont réservé mes amis du Canada. Insistez bien là-dessus, je vous prie, puisque je ne saurais prendre de meilleur interprète que la "Patrie". La commission est faite.

Opinion libérale

Du Brantford Expositor, journal libéral ontarien: "Les honneurs impériaux donnés au Canada sont parfois héréditaires, tel le cas de sir Charles Tupper fait baronnet. Ils ne sont pas non plus toujours décernés au mérite; assez souvent ils vont au détenteur de quelque position officielle, juge-en-chef, lieutenant-gouverneur, etc., assez fréquemment encore à des gens qui n'ont d'autre mérite que d'avoir fait leur cour à la vice-royauté ou à quelque visiteur de distinction. A nos yeux, ce sont des dérogations à l'esprit démocratique en ce qu'ils ne représentent pas la volonté du peuple; pour cette raison, ils n'ont pas leur place dans un pays comme le Canada."

Nous citons cette opinion pour montrer que les objections à la création d'une noblesse de parchemin

ne sont pas confinées à la province de Québec.

L'Expositor de Brantford faisait ces remarques en réponse à un journal tory, ce qui indique bien les tendances contraires des deux partis sur cette question. On voit qu'en Ontario comme ici, l'opinion libérale est décidément hostile à tout ce qui peut tendre à implanter en Amérique les idées de caste nobiliaire qui ont fait le malheur de la vieille Europe et y ont causé tant de sanglantes révolutions.

Quand ces honneurs sont décernés à des hommes qui sont quelqu'un, qui ont fait quelque chose pour leur pays, passe encore; mais qu'il s'agisse de vulgaires ambitieux qui n'ont jamais rien fait pour le peuple et dont l'unique mérite consiste à savoir faire des courbettes et des génuflexions pour attraper une décoration d'occasion, oh! alors, il ne faut pas s'étonner si le sentiment populaire se révolte.

Philologie d'actualité

On va me trouver l'annant, mais c'est plus fort que moi. Tant qu'on persistera à prendre le masculin pour le féminin et vice-versa, je fouaillerai sans merci ni répit.

Dans un grand journal à principes, je lisais ces jours derniers: "L'exode est commencé." Exode est masculin, mâle heureux! —Le lendemain, on apprenait par une feuille rivale que le Prince de Galles avait planté une orme! Dans une vitrine, sur une grande pancarte imprimée avec luxe, s'étale cette pompeuse faute de grammaire: "Fastes nationales canadiennes." Encore un substantif masculin qui a changé de sexe.

Est-il Dieu possible d'exhiber plus malencontreusement son ignorance en public, dans une ville so-disant française, juste au moment où les rues sont pleines d'étrangers? Je propose une souscription nationale pour acheter un dictionnaire de poche à tous ceux qui se mêlent d'écrire.

Petite question d'épellation maintenant. On me demande si Georges doit s'écrire invariablement avec une s en français. C'en est tout l'air. Les Anglais ont conservé l's finale dans Charles, l'ont coupé dans George. En français, je ne trouve qu'un exemple analogue, pour George Dandin. Mais Molière aimait à rire.

Le couvent de Jacques-Cartier

Monsieur le rédacteur, Pouvez-vous me dire comment a été réglée la perte causée par l'écroulement du couvent du Boulevard Langelier? Si ces dommages doivent être portés à la charge des contribuables, ne serait-il pas juste de les renseigner sur les causes de ce coûteux accident? Y a-t-il eu enquête? et qui a été trouvé responsable? J'ai entendu dire qu'on donnait comme excuse que la maçonnerie avait été construite en hiver. Si c'est là le prétexte, il est mal trouvé et jete sur les entrepreneurs québécois un discrédit immérité et absolument injustifiable. Les entrepreneurs compétents disent qu'avec les précautions voulues on maçonnerait tout aussi solidement l'hiver que l'été. On en cite maints exemples, visibles et surtout très solides, en cette ville même. Dans le cas de cette école de Jacques-Cartier, le public a droit de savoir qui est-ce qui paie? M. l'échevin Cannon a déjà demandé au Conseil de ville des détails sur cette affaire. La commission scolaire ne doit pas être dispensée de la règle ordinaire des affaires, qui exige reddition de comptes quand il s'agit de l'argent du public. Il faut espérer qu'on fera la lumière sur ce point.

Remerciements

Québec, le 29 juillet 1908. Amiral Jauréguiberry, chef de la Mission française du IIIème centenaire de Québec. Monsieur l'Amiral, Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement du don généreux que la mission française a bien voulu me remettre pour la Société Française de Bienfaisance de Québec, au montant de cent piastres. Croyez, monsieur l'Amiral, ainsi que messieurs les représentants de la Mission française, que nous en gardons un souvenir des plus agréables.

La Société Française de Bienfaisance de Québec, par mon intermédiaire, vous en exprime sa plus vive reconnaissance et vous prie d'accepter la présidence d'honneur de la Société, ainsi que ses insignes distinctifs pour vous, monsieur l'Amiral, ainsi que pour messieurs les commandants de Léon Gambetta et de l'Amiral Aube à titre de modeste souvenir de votre passage à Québec.

Veillez agréer, monsieur l'Amiral et messieurs les membres de la Mission française, l'expression des sentiments de profond respect avec lesquels je demeure, Votre tout dévoué, E. ROUILHAC, Trésorier S. F. B. Q.

REMARQUES:—MON ANALYSE DE CET ECHANTILLON D'EAU TIRE D'UN Puits ARTESIEEN D'UNE PROFONDEUR DE 271 PIEDS INDIQUE QUE C'EST UNE EAU MINERALE DE BELLE QUALITE SANITAIRE ET EMINEMMENT ADAPTEE POUR LA FABRICATION DES BREUVAGES GAZEUX.

BIEN A VOUS, MILTON L. HERSEY, M. Sc. Analyste du gouvernement provincial

LA NATURE FABRIQUE SES PROPRES EAUX MEDICINALES A DE GRANDES PROFONDEURS DANS LES FILTRES DES ROCHERS SOUTERRAINS, ET TOUTE EAU NATURELLE CONTENANT QUELQUE NOTABLE PROPORTION DE MATIERES MINERALES A, COMME TOUT PRODUIT CHIMIQUE, SES PROPRIETES PARTICULIERES; IL N'EN EST PAS DEUX EXACTEMENT SEMBLABLES, CHIMIQUEMENT OU THERAPEUTIQUEMENT.

CETTE EAU EST LIMPIDE, DOUCE, MOELLEUSE ET RAFAICHISSANTE; C'EST UNE EAU DELICIEUSE, CRISTALLINE, HYGIENIQUE POUR LA TABLE. ESSAYEZ-LA POUR LES AFFECTIONS DES ROGNONS ET DE LA VESSIE. SON EGALE N'A PAS ENCORE ETE TROUVEE.

NOUS L'AVONS BAPTISEE DU NOM DE

Claire Fontaine

ET FAIT ENREGISTRER A OTTAWA.

M. TIMMONS & SON

QUEBEC.

Nouvelle Découverte

COMME MANIERE DE PREFACE:—

IL Y A NOMBRE D'ANNEES, LORSQUE NOUS FIMES L'ACQUISITION DU TERRAIN OU EST AUJOURD'HUI SITUEE NOTRE FABRIQUE, A ENVIRON 75 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE ST-ROCH, NOTRE PREMIERE PENSÉE FUT DE DEMANDER S'IL N'Y AURAIT PAS POSSIBILITE DE TROUVER UNE BONNE EAU DE SOURCE SUR PLACE. COMME C'EST NOTRE MOTTO QU'IL N'Y A RIEN DE TROP BON POUR NOS PRATIQUES, ET QUE, COMME TOUT LE MONDE LE SAIT, IL N'Y A RIEN DE

Plus Pure ni de plus Hygienique que l'eau de roche

NOUS ALLAMES AUX RENSEIGNEMENTS, NOUS INTERROGEAMES LES PLUS VIEUX RESIDENTS DU QUARTIER.

QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX NOUS APPRIRENT QU'ANTERIEUREMENT A L'INTRODUCTION D'UN AQUEDUC EN CETTE VILLE, IL Y AVAIT QUELQUE PART UNE SOURCE QUI FOURNISSAIT L'EAU TOUTE L'ANNEE A TOUT LE CANTON A LA RONDE. NOUS FUMES DES LORS CONVAINCUS QUE CETTE SOURCE EXISTAIT ENCORE; IL N'Y AVAIT QU'A LA RETROUVER. POUR EN AVOIR LE COEUR NET, NOUS RESOLUMES DE PERCER UN Puits ARTESIEEN, A L'AIDE D'UNE SONDE DE 6 POUCES. A UNE PROFONDEUR DE 271 PIEDS A TRAVERS LA ROCHE MASSIVE,

Nous trouvames de l'eau

EN QUANTITES SUFFISANTES POUR NOUS FOURNIR QUATRE FOIS CE QU'IL NOUS FALLAIT. DES QUE NOUS EUMES LA CERTITUDE SUR LE CHAPITRE DE LA QUANTITE, NOTRE SECOND MOUVEMENT FUT DE NOUS OCCUPER DE LA QUALITE. NOUS PRIMES UN ECHANTILLON DE L'EAU COMME ELLE SORTAIT DE LA SONDE, LE VASE FUT SCELLE SUR PLACE ET EXPEDIE A M. MILTON L. HERVEY, M. Sc., ANALYSTE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, ET VOICI SON RAPPORT:

MONTREAL, 16 MARS 1908.

MESSIEURS,

VOICI LE RESULTAT DE L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON D'EAU QUE VOUS M'AVEZ ENVOYE, INDIQUANT LE NOMBRE DE GRAINS PAR GALLON IMPERIAL: COULEUR, INCOLORE; ODEUR, INODORE; SAVEUR, AUCUNE.

Table with 2 columns: Substance and Amount. CARBONATE DE CALCIUM... 8.33, CARBONATE DE MAGNESIUM... 5.19, CHLORURE DE SODIUM... 44.51, SULFATE DE POTASSIUM... 1.82, OXYDES SILICEUX DE FER ET D'ALUMINIUM... 0.21, CARBONATE DE SOUDE... 11.07, SULFATE DE SOUDE... 4.80, MATIERE SOLIDE TOTALE... 75.93

REMARQUES:—MON ANALYSE DE CET ECHANTILLON D'EAU TIRE D'UN Puits ARTESIEEN D'UNE PROFONDEUR DE 271 PIEDS INDIQUE QUE C'EST UNE EAU MINERALE DE BELLE QUALITE SANITAIRE ET EMINEMMENT ADAPTEE POUR LA FABRICATION DES BREUVAGES GAZEUX.

BIEN A VOUS, MILTON L. HERSEY, M. Sc. Analyste du gouvernement provincial

LA NATURE FABRIQUE SES PROPRES EAUX MEDICINALES A DE GRANDES PROFONDEURS DANS LES FILTRES DES ROCHERS SOUTERRAINS, ET TOUTE EAU NATURELLE CONTENANT QUELQUE NOTABLE PROPORTION DE MATIERES MINERALES A, COMME TOUT PRODUIT CHIMIQUE, SES PROPRIETES PARTICULIERES; IL N'EN EST PAS DEUX EXACTEMENT SEMBLABLES, CHIMIQUEMENT OU THERAPEUTIQUEMENT.

CETTE EAU EST LIMPIDE, DOUCE, MOELLEUSE ET RAFAICHISSANTE; C'EST UNE EAU DELICIEUSE, CRISTALLINE, HYGIENIQUE POUR LA TABLE. ESSAYEZ-LA POUR LES AFFECTIONS DES ROGNONS ET DE LA VESSIE. SON EGALE N'A PAS ENCORE ETE TROUVEE.

NOUS L'AVONS BAPTISEE DU NOM DE

Claire Fontaine

ET FAIT ENREGISTRER A OTTAWA.

M. TIMMONS & SON

QUEBEC.